



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Communiqué de presse du 25/07/2019

Le seul jeune gypaète barbu élevé dans le département cette année prend son envol à Sainte-Engrâce !

Grâce aux efforts de protection menés depuis plus de 10 ans, la commune de Sainte-Engrâce peut s'enorgueillir d'être le seul site du département à avoir permis au Gypaète barbu de se reproduire avec succès en 2019 ! L'unique jeune élevé par cette espèce menacée et particulièrement sensible a pris son envol dans le ciel souletin en ce début d'été.

Le gypaète barbu est l'un des plus grands vautours d'Europe. La destruction systématique dont il a été victime) a failli provoquer sa disparition dans les années 1960-1980. D'importants efforts de protection ont été mis en place de part et d'autre des Pyrénées afin d'améliorer ses chances de survie, le Pays Basque étant l'un des bastions historiques. Considéré en danger au niveau européen, sa situation dans les Pyrénées est assez mitigée, sa recolonisation à l'Est du massif est un succès, mais sa raréfaction à l'Ouest et notamment au Pays Basque a de quoi inquiéter car seulement deux couples ont été recensés cet hiver, au lieu de quatre couples il y a seulement 10 ans.

Le Gypaète barbu dont les traces dans les Pyrénées attestent sa présence au Pléistocène, n'a sans doute jamais disparu de la vallée de Sainte-Engrâce où des ornithologues l'ont localisé pour la première fois dans les années 1960. Cependant, ce rapace montagnard, très sensible aux dérangements humains et à la transformation de son habitat naturel a de plus en plus de mal à nicher dans les Pyrénées. La commune de Sainte-Engrâce et ses habitants, conscients d'abriter un patrimoine naturel exceptionnel, ont su le préserver. La commune de Sainte-Engrâce s'est montrée ainsi à l'avant-garde d'une démarche visant à enrayer le déclin de la Biodiversité dont l'enjeu n'est aujourd'hui plus à démontrer. Sa coopération au Plan national d'actions Gypaète barbu coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine a aujourd'hui porté ses fruits en permettant à un jeune gypaète de prendre son envol avec succès.

L'Etat s'est engagé depuis 25 ans à protéger cette espèce menacée à travers un programme d'actions confié à un réseau inter-partenaires (le réseau « Casseur d'os ») coordonné par la LPO et composé en Soule de l'association naturaliste Saiak, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et de l'Office National des Forêts. Grâce à la mobilisation de ce réseau et aux mesures de protection prises par la Commune de Sainte-Engrâce afin de favoriser la quiétude du gypaète sur son site de reproduction, un très heureux évènement a pu voir le jour, bien qu'unique dans le département.

Espérons que d'autres communes abritant cette espèce suivront l'exemple de Sainte-Engrâce, afin que le Gypaète barbu puisse se reproduire et continuer à embellir le ciel des Pyrénées.

Contacts Presse LPO

Gwénaëlle Plet, LPO Pyrénées vivantes, Communication Education

mail : gwenaelle.plet@lpo.fr Tel : 0676824056

Vadim Heuacker, LPO Pyrénées vivantes, Conservation

mail : vadim.heuacker@lpo.fr Tel : 0783823209

Martine Razin, LPO Pyrénées vivantes, Suivi scientifique

mail : martine.razin@lpo.fr Tel : 0643779479

En savoir plus : www.pourdespyreneesvivantes.fr et www.ecogyp.org

